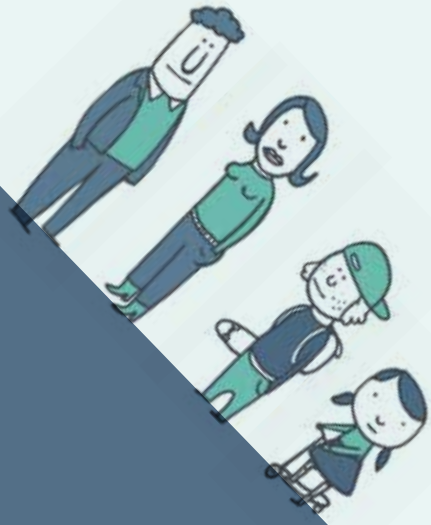
VIAS institute

Enquête nationale d'INsécurité routière 2019





Introduction

Pour la 7e fois, l'Enquête Nationale d'INsécurité routière s'est penchée sur le sentiment d'insécurité des Belges dans la circulation, leur comportement en matière de déplacements et les risques qu'ils prennent. Cette édition a révélé quelques surprises, notamment dans l'utilisation des transports en commun et des engins de déplacement ou encore en matière de comportements à risque tels que la distraction et la conduite sous l'influence de drogues.

Pour la première fois, les personnes interrogées ont également été sondées à propos de quelques mesures possibles pour améliorer la mobilité.

Cette année, pas moins de 6055 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette enquête d'INsécurité routière, soit un échantillon largement représentatif de la population belge.



Sentiment d'insécurité dans le trafic





8% des Belges ont été victimes d'un accident avec dégâts matériels au cours de l'année écoulée et 3% ont même été impliqués dans un accident avec blessés ou tués. A côté de cela, il est important de mesurer le sentiment d'insécurité subjective de la population.

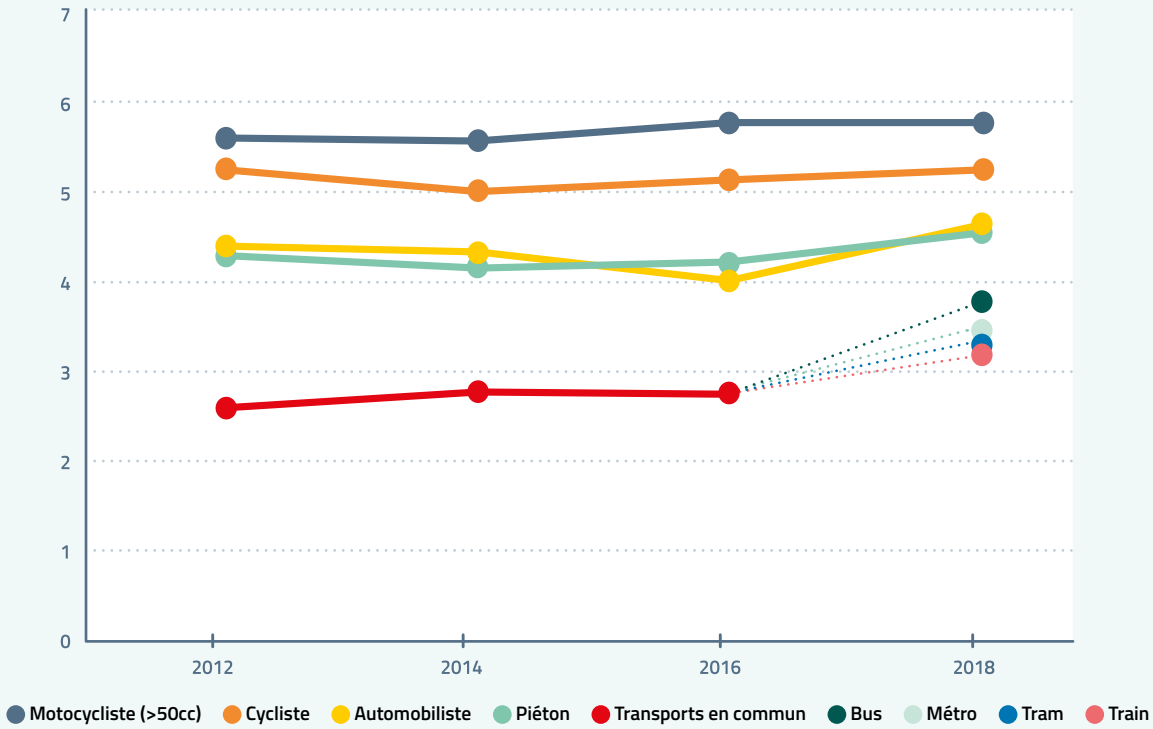
A cet égard, ce sont les utilisateurs de deux-roues motorisés qui se sentent le plus en insécurité dans le trafic. On note également une légère augmentation du sentiment d'insécurité des automobilistes ces deux dernières années. Pourtant, le nombre d'accidents avec tués ou blessés est en baisse.

Nouveauté cette année : pour la première fois, le sentiment d'insécurité des utilisateurs de transports en commun a été mesuré suivant le type de transport. Que ce soit pour le train, le métro, le tram ou le bus, le sentiment d'insécurité est en hausse ces dernières années. Cette hausse n'est pas nécessairement due à une augmentation du nombre d'accidents de la route impliquant les véhicules de transport en commun mais plutôt au sentiment d'insécurité générale à bord de ces véhicules.

Figure 1

Évolution moyenne du sentiment d'insécurité par moyen de transport

(0 = pas du tout en danger, 9 = extrêmement en danger)





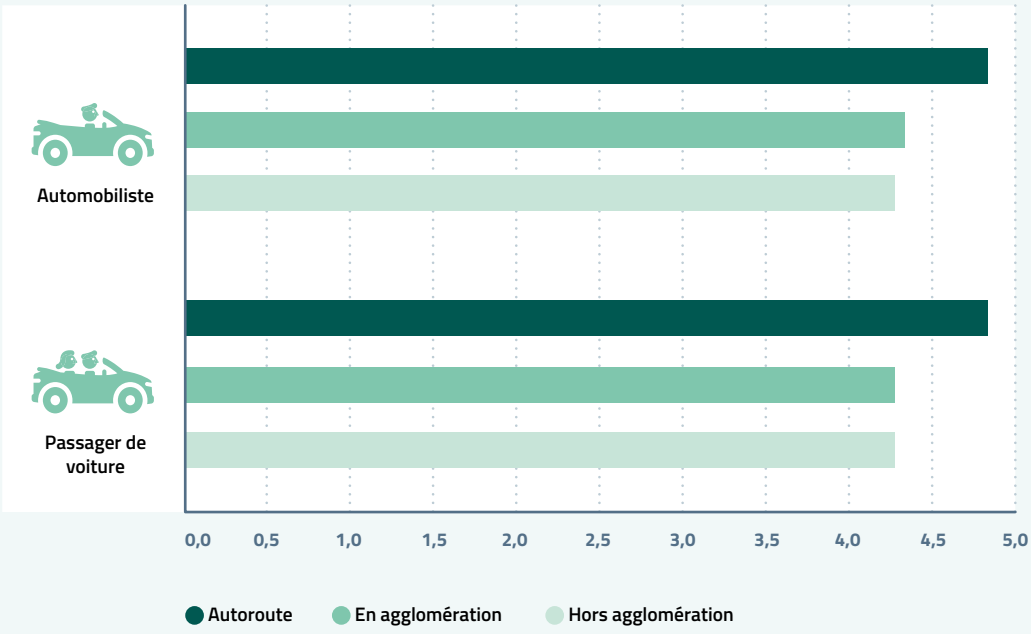
Sentiment d'insécurité en fonction du type de route

Tant pour les conducteurs de voiture que pour leurs passagers, le sentiment d'insécurité est le plus élevé sur autoroute. Pourtant, il s'agit en principe des routes les plus sûres par kilomètre parcouru. Il existe donc un décalage entre le sentiment objectif et subjectif de sécurité.



Figure 2

Sentiment d'insécurité moyen (0 = pas du tout en danger, 9 = extrêmement en danger) pour les conducteurs de voiture et leurs passagers en fonction du type de route (autoroute, en agglomération, hors agglomération).



Sentiment d'insécurité par Région



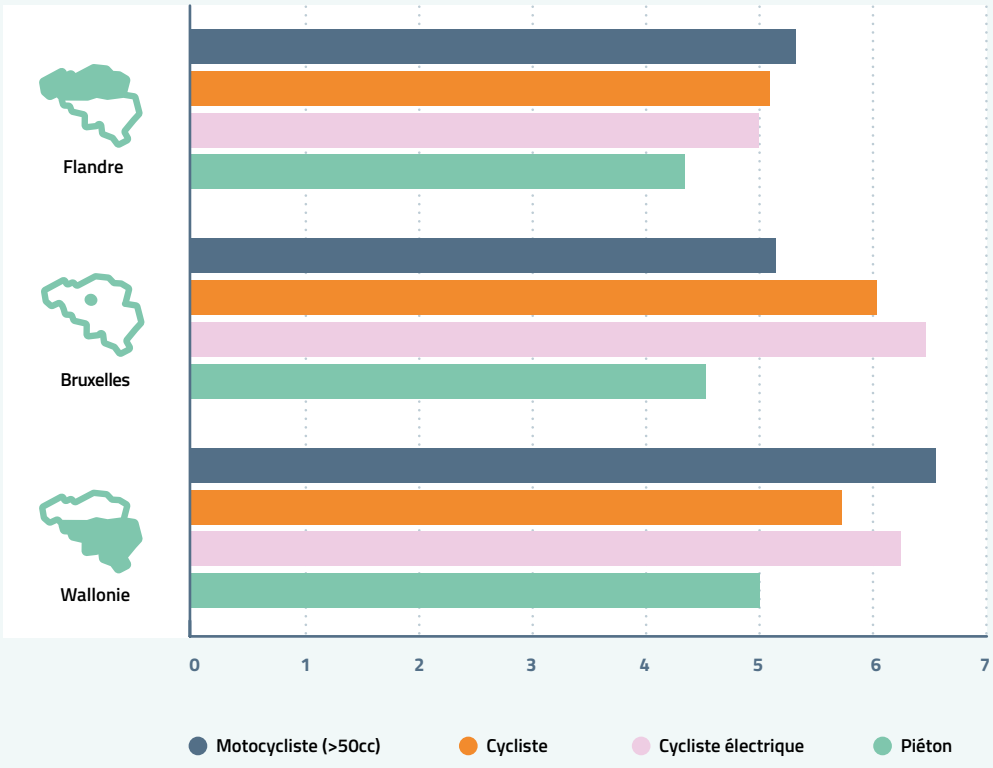
Pour certains moyens de transport, il existe de nettes différences concernant le sentiment d'insécurité selon la Région. Ainsi, les motards se sentent beaucoup plus en danger sur les routes wallonnes qu'en Flandre. Idem pour les cyclistes qui se sentent nettement plus en insécurité à Bruxelles et en Wallonie, probablement en raison d'infrastructures moins développées et de la popularité du vélo moins importante qu'en Flandre.

En Flandre, le sentiment d'insécurité est le même, que le cycliste roule sur un vélo traditionnel ou sur un modèle électrique. En Wallonie et à Bruxelles, les utilisateurs de vélo électrique se sentent beaucoup plus en insécurité que ceux qui utilisent un vélo traditionnel.



Figure 3

Sentiment d'insécurité moyen (0 = pas du tout en danger, 9 = extrêmement en danger) pour certains moyens de transport en fonction de la Région





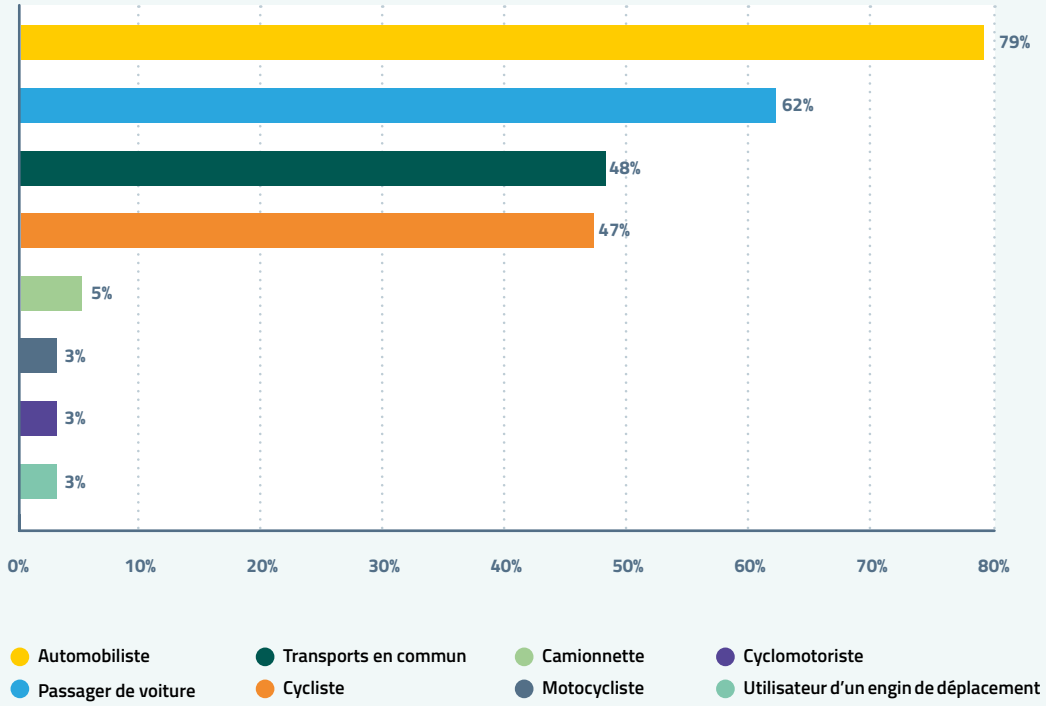
Comportement en matière de déplacements

8 Belges sur 10 ont conduit une voiture au cours de l'année écoulée. Cela reste donc le moyen de transport le plus populaire, même si le pourcentage de personnes qui prennent les transports en commun augmente fortement (de 41% en 2017 à 48% en 2018). Le pourcentage de Belges ayant utilisé un vélo et le pourcentage de ceux ayant pris les transports en commun l'an dernier tournent autour de 50%. Le vélo traditionnel reste plus populaire que le vélo électrique. La grande majorité des utilisateurs d'un modèle électrique se déplacent uniquement avec ce type de vélo.

Pour la première fois cette année, l'enquête aborde l'utilisation des engins de déplacement (trottinette électrique, hoverboard, monoroue, etc.). 3% des personnes interrogées ont déclaré avoir utilisé un engin de déplacement sur les routes belges au cours de l'année écoulée, soit autant que le pourcentage d'utilisateurs d'une moto !

Figure 4

Pourcentage de personnes interrogées qui ont utilisé les différents moyens de transport au cours de l'année écoulée.



Comportement en matière de déplacements en fonction de la Région

Les Flamands utilisent davantage de moyens de transport différents que les Wallons. A Bruxelles, les transports en commun sont de plus en plus populaires : par rapport à l'an dernier, ils sont 9% en plus à prendre le train, le tram, le métro ou le bus. Par contre, seulement un tiers des Wallons (36%) ont pris les transports en commun en 2018. C'est 2 fois moins que les Bruxellois.

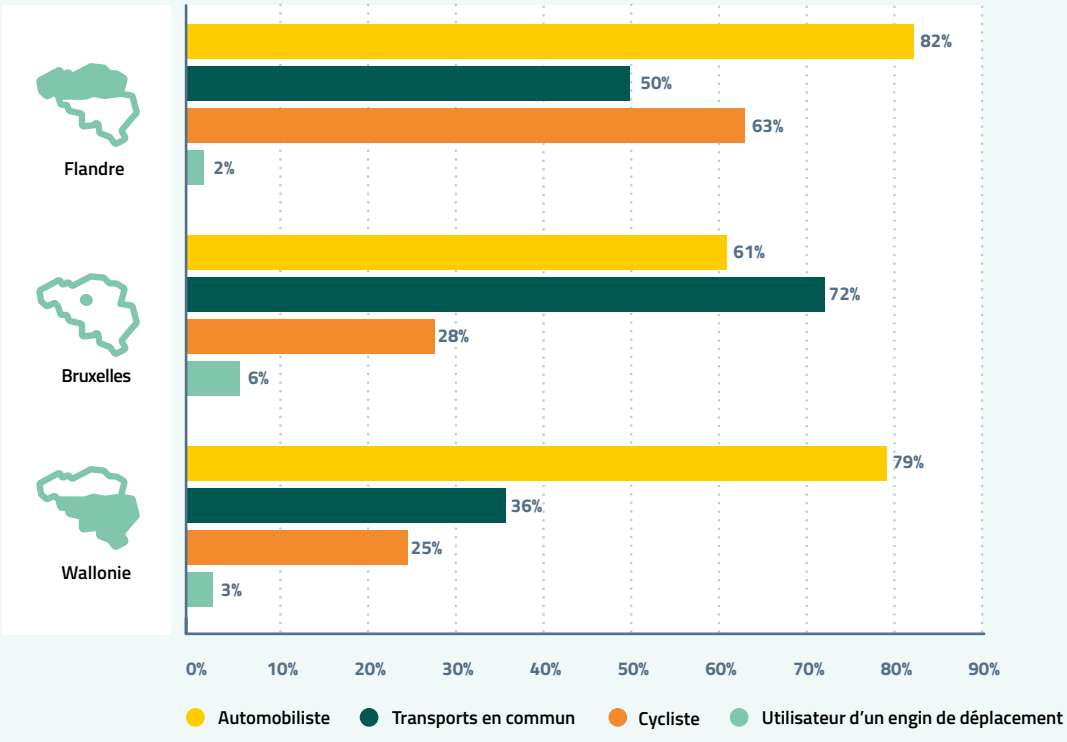
6% des Bruxellois ont utilisé un engin de déplacement l'an dernier, soit 2 fois plus que la moyenne nationale !





Figure 5

Pourcentage de personnes interrogées qui, au cours de l'année écoulée, ont conduit au moins une fois une voiture, un vélo ou un engin de déplacement ou ont utilisé les transports en commun, en fonction de la Région.



Comportement auto-rapporté

6% des Belges prennent des photos en conduisant, ce qui est évidemment interdit.



C'est le résultat le plus marquant de l'enquête de cette année : 5% des Belges avouent avoir conduit au moins une fois sous l'influence de drogues au cours du mois écoulé !

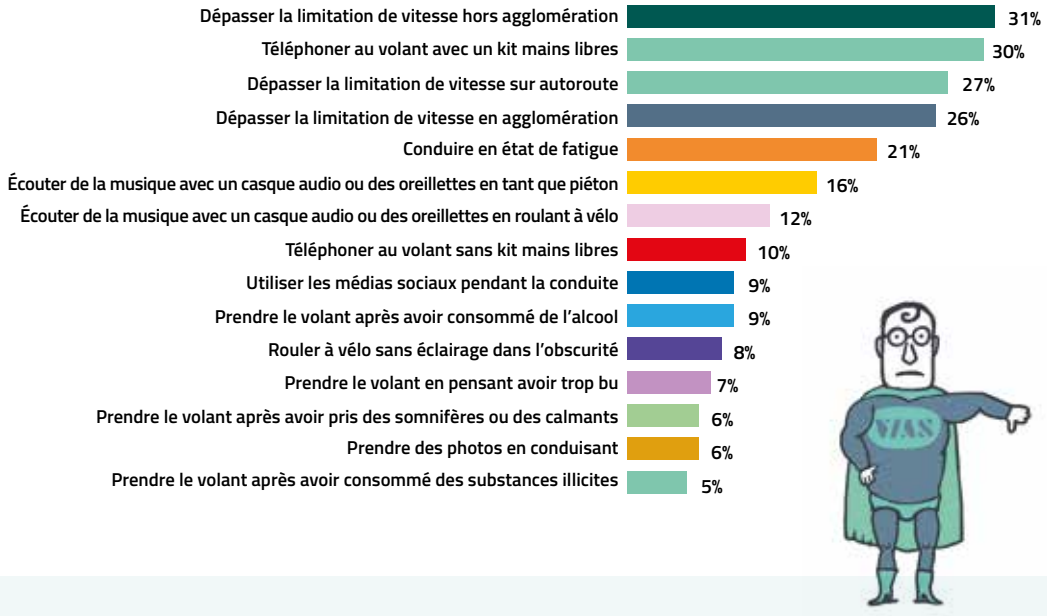
Ce phénomène semble prendre de l'ampleur. Un autre phénomène est préoccupant : 6% des Belges prennent des photos au volant de leur voiture, ce qui est évidemment interdit.

Rouler trop vite reste le comportement à risque le plus courant, suivi de l'utilisation du GSM au volant. Ainsi, 30% des Belges avouent avoir téléphoné au moins une fois au cours du mois écoulé avec un kit mains libres, 10% sans kit mains libres et 9% indiquent avoir surfé sur les réseaux sociaux en conduisant.



Figure 6

Pourcentage de personnes interrogées qui avouent avoir eu un comportement à risque au cours du mois écoulé.





Caractéristiques des personnes qui conduisent sous l'influence de drogues

Il existe d'importantes différences entre les Régions pour ce qui est de la conduite sous l'influence de drogues. Ainsi, 1 Wallon sur 6 (17%) et 1 Bruxellois sur 5 (20%) entre 18 et 34 ans avouent avoir pris le volant au cours du mois écoulé sous l'influence de drogues. En Flandre, ils ne sont que 7%.

Les hommes sont par ailleurs davantage concernés que les femmes et le problème touche beaucoup plus les jeunes conducteurs que les personnes plus âgées.

C'est le résultat le plus marquant de l'enquête de cette année : 5% des Belges avouent avoir conduit au moins une fois sous l'influence de drogues au cours du mois écoulé !

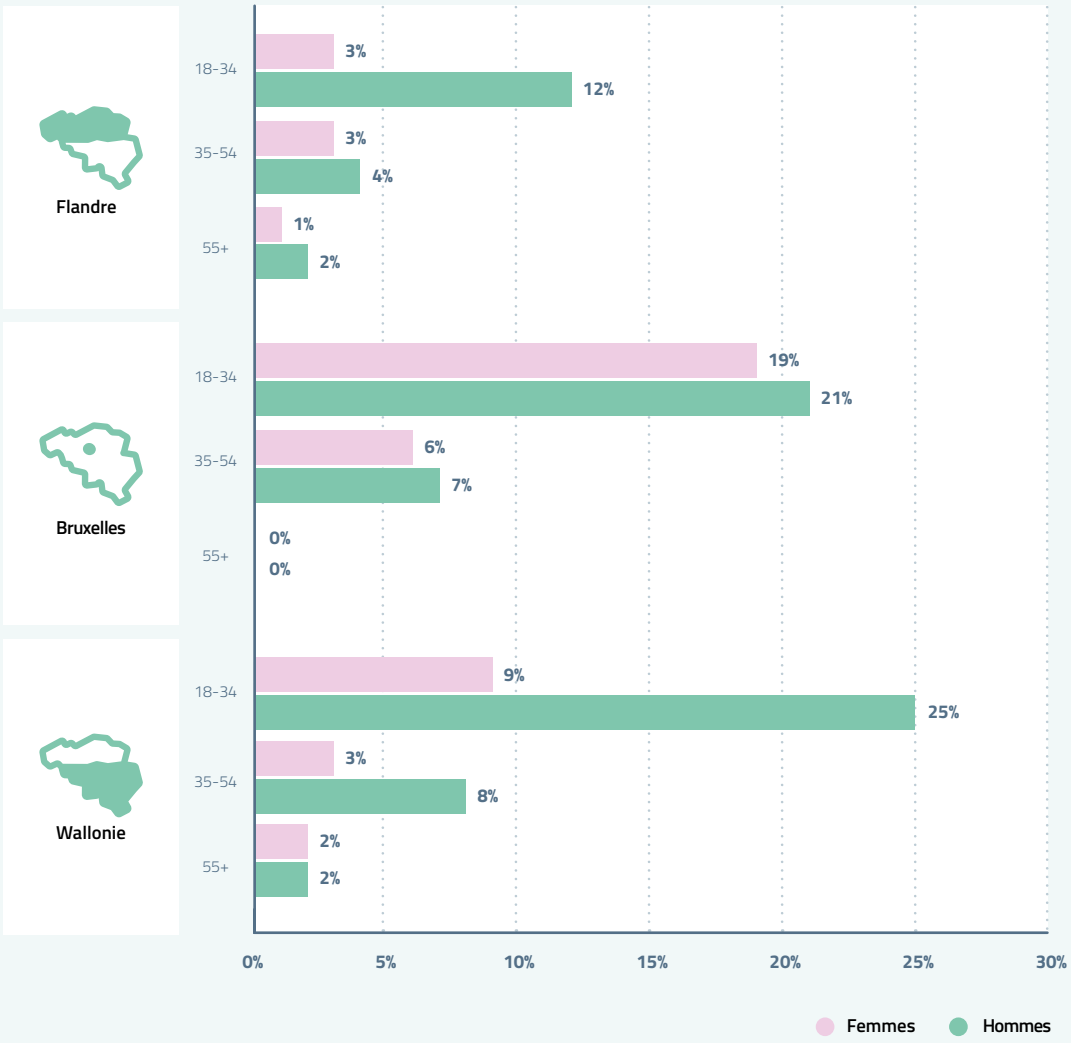






Figure 7

Pourcentage de personnes interrogées qui avouent avoir roulé sous l'influence de drogues en fonction de la Région, de la tranche d'âge et du sexe.





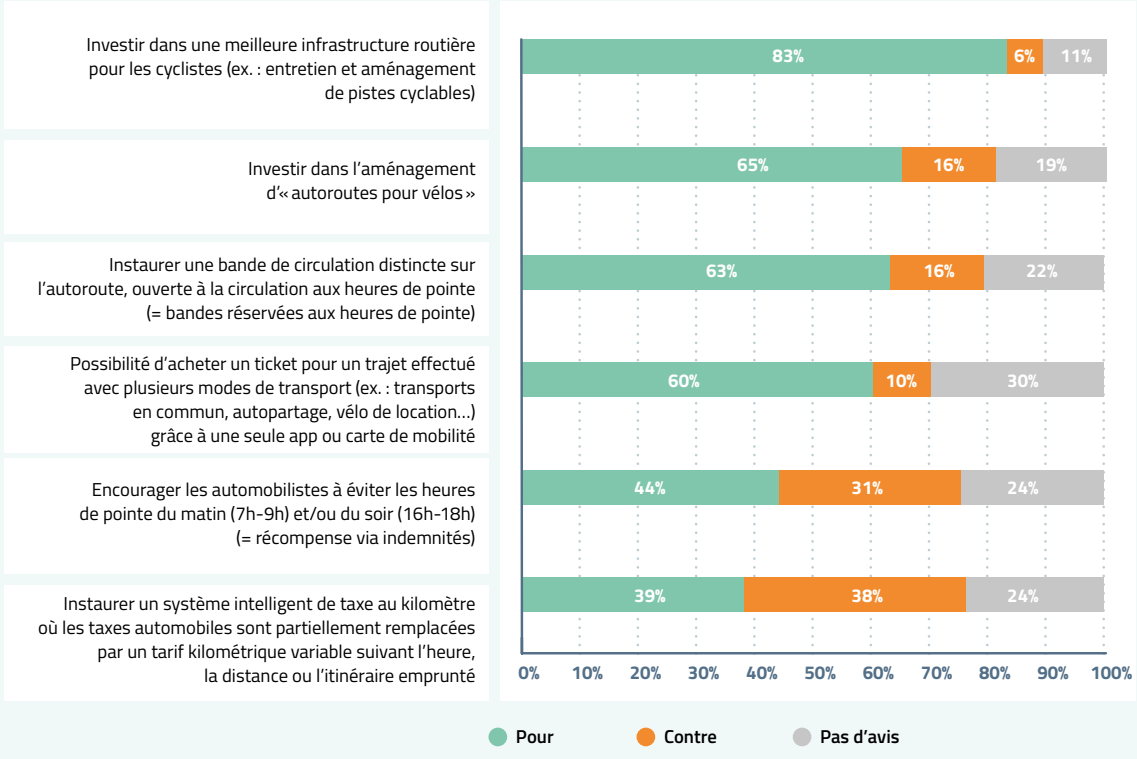
Adhésion sociale aux mesures de mobilité

Dans notre pays, la pression liée à la circulation automobile est énorme. Des mesures doivent donc être prises pour inciter les conducteurs à se tourner vers d'autres moyens de transport. Pour la première fois cette année, l'enquête traite de l'adhésion des personnes interrogées à certaines mesures destinées à améliorer la mobilité. Celle qui remporte le plus de suffrages est une augmentation des investissements pour améliorer les infrastructures pour les cyclistes : plus de 80% des Belges y sont favorables.

Les avis sont très partagés concernant un système intelligent de taxe au kilomètre : il y a quasi autant de détracteurs (38%) que de partisans (39%). Les avis diffèrent par ailleurs sensiblement d'une Région à l'autre. Ainsi, 43% des Flamands sont pour ; 33% sont contre. En Wallonie, 29% des personnes interrogées sont pour mais près d'1 personne sur 2 (49%) est contre. Le système prévoit le remplacement de la taxe de circulation actuelle par un montant à payer en fonction, entre autres, de la période à laquelle le conducteur roule, du nombre de kilomètres et de l'itinéraire emprunté.

Figure 8

Pourcentage de personnes interrogées pour, contre ou qui n'ont pas d'avis concernant certaines mesures de mobilité.



Risque objectif de se faire contrôler

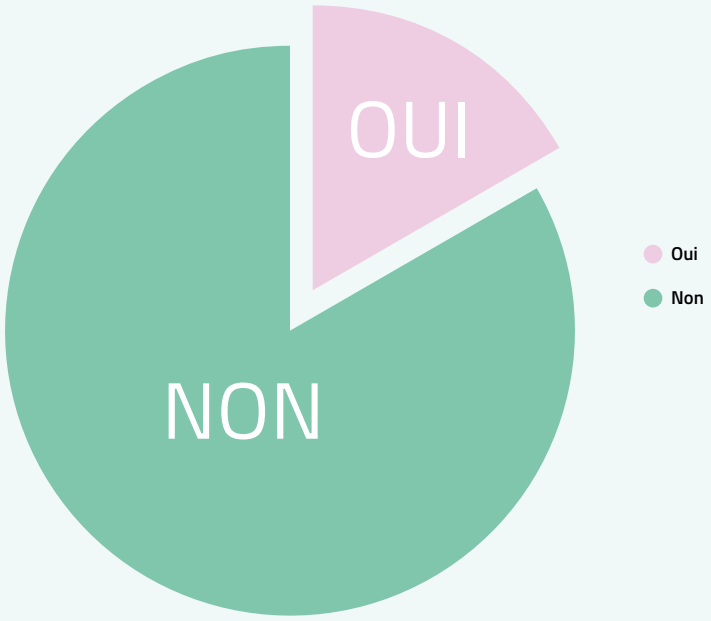


1 automobiliste belge sur 6 (17%) dit avoir subi un contrôle alcool au cours de l'année écoulée. Par rapport à il y a 3 ans, ce risque n'a pas augmenté. Il existe toutefois des différences notables entre les Régions. Ainsi, 13% des Wallons disent avoir été contrôlés contre 18% des Flamands et 19% des Bruxellois. Même entre les provinces, la situation varie fortement : le risque de se faire contrôler est le plus élevé dans la province de Luxembourg (24%) et le moins élevé à Liège (9%).



Figure 9

Proportion d'automobilistes arrêtés au cours de l'année écoulée pour subir un contrôle alcool.



Conclusion

Cette enquête nationale d'INsécurité routière a permis de mettre en lumière quelques problèmes majeurs de sécurité routière. Les transports en commun sont toujours considérés comme le moyen de transport le plus sûr mais ces dernières années, le sentiment d'insécurité des usagers est en augmentation. Il existe par ailleurs d'importantes différences régionales concernant leur utilisation. Ainsi, les Wallons prennent deux fois moins souvent les transports en commun que les Bruxellois.

Rouler sous l'influence de drogues est presqu'aussi problématique que conduire sous l'influence de l'alcool. Les jeunes sont les premiers concernés. C'est la première fois qu'une étude révèle que ce phénomène a pris une telle ampleur. Des actions de sensibilisation et de répression ciblées sont indispensables. L'institut Vias espère que l'analyse salivaire pourra rapidement être utilisée à grande échelle par la police.

Le GSM au volant reste la plus grande source de distraction dans la circulation. Non seulement il est de plus en plus utilisé pour passer ou recevoir des coups de fil, mais nombreux sont les conducteurs à avouer s'en servir pour surfer sur les réseaux sociaux et prendre des photos.

Dans le domaine de la mobilité, certaines mesures font plus l'unanimité que d'autres. Ainsi, presque tout le monde soutient une augmentation des investissements pour améliorer l'infrastructure cyclable. En revanche, les opinions varient nettement plus quand il s'agit de mettre en œuvre un système de taxe au kilomètre.







VIAS institute

VIAS INSTITUTE

Chaussée de Haecht 1405
1130 Bruxelles

Tél. 02 244 15 11
Mail info@vias.be
Web www.vias.be

VAS
institute

